

l'engagement de négocier un traité d'interdiction complète des essais nucléaires d'ici 1996. La Chine poursuit ses essais d'armes nucléaires, tout en s'engageant à y mettre fin dès l'entrée en vigueur du traité. Elle maintient que, ayant effectué beaucoup moins d'essais que les autres puissances nucléaires, son arsenal est, en comparaison, relativement rudimentaire et a besoin d'être modernisé.

- Durant la visite du Premier ministre Jean Chrétien en Chine, en novembre 1994, les deux pays ont signé un accord de coopération nucléaire qui ouvre la voie à la vente de matériel et d'équipement nucléaires qui ne seront utilisés qu'à des fins pacifiques.
- Le Canada s'efforce d'obtenir la coopération de la Chine pour restreindre les ventes internationales d'armes conventionnelles, surtout aux régions marquées par les tensions et l'instabilité. Le Canada a accueilli favorablement la déclaration sino-américaine de 1994 dans laquelle la Chine s'engageait à appliquer les contrôles à l'exportation prévus par le Régime de contrôle des technologies applicables aux missiles.